

ADAPTATION :

Une manière de débattre de **visions contrastées** reste à inventer

Par Morgane Nicol et Vivian Dépoues

Dans la perspective de l'**événement du Lierre sur l'adaptation, le jeudi 4 avril 2024 à l'Académie du Climat**, Vivian Dépoues et Morgane Nicol livrent cette contribution préparatoire pour expliquer pourquoi **il est crucial de développer des visions alternatives de l'adaptation au changement climatique et d'en débattre démocratiquement**.

Depuis la présentation de la trajectoire de réchauffement de référence par Christophe Béchu en janvier 2023, **un important travail de planification a été entrepris pour doter la France d'une politique d'adaptation réellement à même de mieux la préparer aux changements climatiques en cours**. De nombreux pans de l'administration centrale et des opérateurs de l'État se sont mobilisés pour formuler des propositions de mesures concrètes pour nourrir le 3e Plan National d'Adaptation (**PNACC 3**) dont le projet est attendu dans les toutes prochaines semaines.

Les domaines d'action publique concernés par l'adaptation sont très nombreux : sécurité civile, santé, prévention des risques naturels, eau, espaces naturels, bâtiment, transport, énergie, télécommunications, politiques économiques et industrielles (pour le bois, le tourisme, l'agroalimentaire...), agriculture, aménagement, défense, action extérieure... **Et pour avancer sur l'adaptation, il y a d'abord besoin de tout un tas de petites actions techniques** (conduite d'études de vulnérabilité, mise à jour de normes et de référentiels, reporting...). On peut donc s'attendre à un plan foisonnant et d'apparence à première vue assez « techno », concernant d'abord l'État lui-même.

Au-delà de ces mesures techniques (relativement consensuelles), **la copie qui sera présentée reflètera une certaine vision – implicite – de l'adaptation, distribuant plus ou moins explicitement des responsabilités** (entre l'État, les collectivités, les entreprises, les particuliers – par exemple via les mécanismes de prise en charge des risques), privilégiant plus ou moins consciemment certaines formes d'adaptation à d'autres.

L'État est par exemple souvent plus à l'aise pour assumer la dimension « gestion de crise » et protection des populations et moins directement outillé pour organiser les transformations (par exemple les redirections économiques ou les reconfigurations de l'aménagement) qui rendront nos territoires intrinsèquement moins vulnérables. Dans certains secteurs comme l'agriculture, ce sont par exemple des **formes d'adaptation plus incrémentales que transformationnelles** qui pourraient s'imposer, en cohérence avec les hypothèses de maintien des niveaux de production déjà retenues dans la Stratégie Nationale Bas-Carbone (SNBC). Sans que soient explorées des voies de transformation plus radicales envisageant par exemple des modèles de filières viables avec des niveaux de rendement – et donc de production – plus faibles.

On ne pourra pas en vouloir au gouvernement d'être cohérent avec ses propres choix, mais ce n'est pas une raison pour ne pas développer aussi des visions alternatives de l'adaptation qu'il faudra un moment ou l'autre soumettre au débat. Car oui, **l'adaptation est bien avant tout une affaire de stratégies et de choix politiques comme le rappelle la Cour des Comptes dans son rapport public annuel** : « la problématique de l'adaptation au changement climatique [...] impose d'abord que des choix politiques soient faits, dans tous les domaines de l'action publique ». Il est donc important, démocratiquement parlant, que **les différentes visions de l'adaptation soient explicitées et comprises par les citoyens** pour que ces choix puissent être débattus. Une partie de ces décisions sera notamment dans les mains des collectivités et des acteurs territoriaux. Politique d'urbanisme, projets d'aménagement, soutien à des dynamiques économiques et à des filières locales, plans de paysage... : **l'adaptation n'est pas tant une politique environnementale qu'une politique fine d'aménagement du territoire et de développement économique.**

Le plus souvent, il n'y aura pas de réponse générique, mais **un travail de tissage dans la dentelle, pour composer avec les spécificités, les fragilités et les forces de chaque territoire**. L'adaptation laisse donc de très nombreuses marges de choix en fonction des visions politiques défendues. Il est ainsi possible de privilégier :

- **des réponses plus ou moins techniques ou low-tech** par exemple pour assurer le confort d'été de ses bâtiments publics ;
- **des approches plus ou moins « en dur » ou fondées sur la nature** par exemple dans sa politique de prévention des inondations et de gestion des eaux pluviales ;
- **des approches plus ou moins participatives ou centralisées** par exemple pour organiser les réseaux d'entraides et la réaction aux crises (en développant par exemple les réserves citoyennes pour appuyer les services de sécurité civile en cas d'événement dépassant leurs moyens habituels), ou structurer de nouvelles dynamiques économiques autour de filières locales ;
- **des approches plus ou moins fondées sur la robustesse ou la résilience** pour garantir par exemple l'adaptation de ses réseaux de transport (en programmant des travaux de renforcement des équipements, en prévoyant des "itinéraires bis" ou en préférant organiser la possibilité de niveaux de services temporairement dégradés).

Cette pluralité de visions, on commence à en avoir l'habitude sur les débats relatifs à la transition énergétique. Ces derniers ont été nourris par plus d'une décennie de prospective (rappelons-nous des scénarios du DNTE jusqu'au 4 trajectoires Transition(s) 2050 de l'ADEME) mobilisant une diversité d'acteurs depuis les grands opérateurs nationaux comme RTE jusqu'à la société civile et privilégiant différents leviers d'action (ENR, efficacité énergétique, sobriété). Elle reste balbutiante sur l'adaptation. **Il y a là aussi besoin de prospective et encore plus de prospective territorialisée.** A quand des Négawatt locaux de l'adaptation ? A quand des scénarios contrastés d'adaptation réalisés par les acteurs économiques eux-mêmes ?

Le **PNACC 3** va être mis en consultation : ce sera le moment de premières réactions puis de l'appropriation des questions par tous. **Cette appropriation devra faire l'objet d'une démarche réellement systémique et politique.** On ne part pas de zéro, il existe de beaux outils (la démarche TACCT de l'ADEME, la boussole de la Résilience du CEREMA et d'autres). Il s'agit maintenant de déployer les enquêtes locales pour interroger les vulnérabilités réelles, de documenter les retours d'expérience, de stress-tester nos systèmes, de se projeter dans les possibles, de se confronter (à l'image de la Mission Paris à 50°C ou du travail de la station de Métabief) au dur des impacts vécus du changement climatique pour imaginer des réponses à la hauteur des enjeux et des visions de l'avenir que l'on souhaite défendre, et d'organiser des débats démocratiques autour de ces différentes visions. **Cela nécessite avant tout un important effort de mobilisation, d'animation, de "design" de démarches territoriales autour de problématiques concrètes au plus près des terrains. Cela nécessitera ensuite de réels choix politiques et budgétaires.**



Quelques autres ressources clés sur les thématiques abordées lors de notre évènement :

- [Le Centre de ressources pour l'adaptation au changement climatique](#)
- [Les outils de services climatiques de Météo France](#)
- [Le feuilleton "Adaptation au changement climatique" de la prospective Transition\(s\) 2050 de l'ADEME](#)
- [Les ateliers de l'adaptation](#)
- [Les formations du Comité 21](#)
- [La présentation de la démarche dans l'Indre animée par le cabinet Transitions](#)
- [La France à +2°C : Récits de vies dans le climat du futur par le cabinet B&L Évolutions](#)
- [Le rapport annuel 2024 de la Cour des Comptes sur l'adaptation au changement climatique](#)



Comprendre et réussir L'ADAPTATION

Judi 4 avril 2024 de 17h à 20h
à l'Académie du Climat (Paris)



Magali Reghezza-Zitt
Docteure en géographie

Robert Bellini
ADEME



Ronan Dantec
Sénateur de la Loire-
Atlantique

Vivian Dépoues
I4CE



Laure Allibert
CEREMA

Alexandra Watier
BL Evolution



Joseph Hajjar
SGPE

Adrien Dombis
Transitions DD

